



CHARTRE QUALITÉ DES INTERVENANTS

Cette charte a pour objectif de présenter le cadre relatif à notre mission de formation et d'accompagnement, en référence aux attendus des parties prenantes de notre organisation (candidats, apprenants, entreprises partenaires, financeurs, etc.).

1/ NOTRE VISION PÉDAGOGIQUE

- Nous organisons et structurons nos séquences d'activité, conformément aux exigences du/des référentiels et du/des cahiers de charges.
- Nous prenons en compte les attentes des apprenants en début et en cours de formation.
- Nous accompagnons à l'acquisition des compétences visées.
- Nous développons nos propres compétences et connaissances en participant aux ateliers, séminaires, journées de d'information ou de formation proposées.

2/ NOTRE EXEMPLARITÉ

Nous apportons l'exemplarité, afin de pouvoir l'attendre de nos apprenants. Celle-ci se traduit notamment par :

- La ponctualité
- La présence
- Le respect du règlement intérieur
- Le respect des locaux et des matériels utilisés
- Le respect de nous-mêmes

3/ NOTRE CARACTÈRE PROPRE

Nous accompagnons nos apprenants, en prenant en compte leur parcours de vie, leurs besoins, leurs difficultés et les aidons à trouver une place dans notre société. Ce caractère propre se traduit notamment par :

- L'écoute active et le respect de toutes/tous
- L'inclusion de chaque apprenant dans le collectif
- La responsabilisation de chacun.e
- La prise en compte du handicap
- L'individualisation du suivi
- La concertation au service des apprenants